

Les 95 lampadaires dans notre Résidence

Au cours de la rénovation de P.S.N. en 1991 / 1992, le Comité de bénévoles sous la Présidence de Marcel DEVIANNE :

- a mis en place 95 lampadaires en fonte, de 110 kg environ / lampadaire, pour remplacer les 48 lampadaires d'origine mis en place par le promoteur constitués d'un tube galvanisé et d'une grosse boule translucide.
- le coût de cette opération a été pour le seul poste « éclairage » d'une somme équivalente à 100.000 € TTC, y compris la pose. (à l'époque nous avions des francs)

Au cours des 25 dernières années, nous avons repeint ces lampadaires, deux fois.

Nous en sommes au point désormais où certains de ces lampadaires sont sérieusement rouillés et il est apparu que nous n'avions pas d'autres formules que de les repasser en usine afin de les traiter par sablage puis métallisation et peinture. Cette opération a un coût : autour de 780 à 800 € TTC par lampadaire. Rappelons qu'un lampadaire similaire neuf aurait un coût de 2500 à 2700 € TTC. La Mairie de St-Nom a choisi la même option pour des lampadaires similaires et installés à peu près à la même époque.

A notre dernière A.G., le budget pour la remise en état de 50 % de ces lampadaires, soit 32.000 euros a été approuvé et il sera proposé à notre prochaine A.G. le vote du budget de remise en état de la 2^{ème} moitié.

Nous nous sommes mis d'accord avec l'entreprise VIOLA qui est à Villepreux. Les premiers lampadaires seront enlevés par des lots de 8, que nous choisirons. Nous allons éviter de prendre des lampadaires qui se situent dans le secteur de renouvellement des câbles électriques tant que ce chantier ne sera pas terminé et d'autre part nous essayerons de ne prélever qu'un lampadaire sur deux pour ne pas avoir une zone « obscure » trop grande.

De plus nous rappelons que nous avons des lampadaires qui sont totalement enfouis dans des haies devenues au fil des ans trop épaisses. Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir dégager largement ces lampadaires afin de permettre à VIOLA de travailler dans de bonnes conditions.

Les premiers lampadaires seront enlevés le 4 décembre 2017. La durée de traitement sera d'environ 2 à 3 semaines avant que les lampadaires remis à neuf, reviennent à leur place.

Nous vous demandons de veiller à ce que les enfants notamment « n'empruntent » pas les cônes qui seront mis à la place des lampadaires enlevés, pendant toute la durée de cette opération.

Et restez prudents dans les zones temporairement moins bien éclairées.

Le Comité Syndical.

Distribution : tous les propriétaires + locataires.